Zeitschrift: Studia philosophica : Schweizerische Zeitschrift für Philosophie =

Revue suisse de philosophie = Rivista svizzera della filosofia = Swiss

journal of philosophy

Herausgeber: Schweizerische Philosophische Gesellschaft

Band: 53 (1994)

Vorwort: Introduction

Autor: Baertschi, Bernard

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 12.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

BERNARD BAERTSCHI

Introduction

Le premier pendant 16 ans, le second pendant 12, Jean-Pierre Leyvraz et Helmut Holzhey ont présidé aux destinées des *Studia philosophica* en tant que rédacteurs. Ce faisant, ils y ont laissé une profonde empreinte, redéfinissant le style de cet annuaire en orientant chacun des volumes sur un thème particulier et en l'ouvrant plus que ne le font habituellement les revues philosophiques aux préoccupations du moment, mais, bien sûr, sans aucune exclusive. C'est que le philosophe a aussi son mot à dire dans ce qu'on a maintenant coutume d'appeler «philosophie pratique», contrairement à ce qu'il a lui-même sans doute trop longtemps pensé.

En reprenant le flambeau, Emil Angehrn et moi-même aimerions d'abord les remercier pour le travail qu'ils ont accompli, puis les assurer que l'esprit qu'ils ont insufflé aux Studia va se perpétuer. Le thème choisi pour ce volume en est d'ailleurs une bonne illustration: «Communauté et Liberté», c'est là une opposition de concepts qui recouvre l'actuelle réflexion sur la valeur du mouvement libéral, profondément ancré nos sociétés occidentales et démocratiques depuis au moins deux siècles, au point même, selon certains, de s'y identifier. Sans doute est-ce l'ouvrage de Rawls, Théorie de la justice, qui a mis le feu aux poudres : écrit pour proposer une alternative viable à l'utilitarisme, il a rapidement fait l'objet de critiques de la part d'auteurs qui ne devaient rien à cette dernière tradition, mais qui, tous, voyaient dans la conception de l'individu-citoyen libéral comme personne douée de raison impartiale - donc, en un sens, «impersonnelle» -, isolé et antérieur à la communauté, un appauvrissement et une abstraction. Cela, dans une optique plutôt aristotélicienne (p. ex. MacIntyre) ou plutôt hégélienne (p. ex. Taylor), voire même métaphysique (Lévinas), demandant si l'homme est un être fondamentalement ouvert à autrui ou non et cherchant à déterminer ce qui s'ensuit au plan de sa responsabilité vis-à-vis de l'autre. Bref, ce sont les fondements éthiques de la société moderne et le statut anthropologique voire métaphysique de l'être humain qui ont été mis en question.

L'importance jouée par Rawls explique pourquoi plusieurs des articles réunis dans ce volume partent de l'examen de sa doctrine et de l'évolution qu'elle a subie sous les coups de la critique communautarienne, en traçant des clarifications nécessaires. Pour, comme on peut s'en douter, tantôt regretter qu'il ait cédé trop de terrain, tantôt penser qu'il aurait dû en abandonner un peu plus. D'autres encore, un peu à la manière de Nozick, pour souligner que, dès le départ, il avait trop concédé à l'adversaire en étendant son libéralisme au-delà de la stricte défense des droits négatifs. Mais présenter les choses uniquement ainsi serait ne voir dans le débat qu'un combat de marchands cherchant à fixer le juste prix que le libéralisme doit payer pour rendre compte de cette réalité sociale qu'est la communauté et de son poids sur les personnes individuelles. En oubliant que, au-delà ou en-deçà, se pose la question des droits de l'individu, de leur primauté et de leur universalité, même s'il ne se trouve personne parmi les communautariens actuels pour prôner une subordination telle de ces droits qu'elle pourrait légitimer le sacrifice des libertés de base d'une personne au profit de la communauté. C'est qu'est aussi en jeu la valeur d'une société pluraliste et tolérante (ou neutre) vis-à-vis des différentes cultures et conceptions de la vie bonne, valeur que personne ne paraît prêt à sacrifier à la rénovation des vertus antiques, même si, par ailleurs, on les juge suffisamment désirables pour souhaiter les réintégrer dans une conception équilibrée de la Cité et ne pas se cantonner à la défense des seules vertus qu'exige le marché.

Si, en amont, la philosophie politique s'appuie sur une métaphysique, en aval elle est une discipline pratique. Elle a donc son mot à dire dans les discussions actuelles sur le nouveau contrat social, ciment de notre société libérale, que d'aucuns réclament de leur vœux, ici comme ailleurs. Dans cette optique, on lira notamment une étude de l'histoire des pactes sociaux rédigés dans notre pays et des rapports qu'ils ont impliqués entre communauté et individu, étude dont, d'ailleurs, les conclusions ont une portée bien plus générale.

Pour clore ce volume, et cela aussi s'inscrit dans la tradition, nous publions la conférence prononcée le 5 juin 1993, lors de la 26^{ème} Assemblée générale de la SSP, par Richard Glauser, professeur à l'Université de Neuchâtel.